

Paris, le 21/05/2026

Le secrétaire général
de la région académique Île-de-France

La directrice générale adjointe des services
en charge des lycées de la région Île-de-France

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
publics et privés sous contrat proposant
des formations professionnelles

S/C de Madame la rectrice
de la région académique Île-de-France,
rectrice de l'académie de Paris,
chancelière des Universités de Paris et d'Île-de-France
S/C de Monsieur le recteur de l'académie de Versailles
S/C de Monsieur le recteur de l'académie de Créteil
S/C de la direction de l'académie de Paris
et Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

Réf. D26-CRIDF-005295

Objet : Transformation de l'offre de formation professionnelle en Île-de-France

La transformation de la carte des formations professionnelles initiales scolaires est un élément central de la réforme des lycées professionnels et de l'attractivité du territoire francilien, laquelle doit permettre à chaque élève **d'accéder à un niveau de qualification qui lui permette une bonne insertion professionnelle.**

En parallèle, les défis que nous devons à relever collectivement sont nombreux. La nécessaire **réindustrialisation** sur des secteurs stratégiques, garante de notre souveraineté ; la **transition numérique** qui réinterroge certains emplois et les compétences associées ; la **transition écologique et énergétique** afin de produire des biens et des services à faible impact carbone enfin la **transition démographique** avec une part de plus en plus importante de nos concitoyens nécessitant soins et accompagnement au grand âge.

L'enseignement professionnel est au cœur de ces évolutions et constitue une priorité pour l'État et la Région afin de concourir au **développement économique régional**, et répondre aux besoins en compétences et en emplois sur tous les territoires franciliens.

Le schéma directeur des formations professionnelles initiales 2025-2028 voté par le Conseil régional en septembre 2025 porte cette ambition. En s'inscrivant dans une **stratégie pluriannuelle** et une **approche territorialisée ainsi que sectorielle**, il constitue une feuille de route pour l'ensemble des acteurs, depuis les équipes des établissements scolaires jusqu'aux services de la Région Ile-de-France en passant par les membres des bassins et des services départementaux de l'Education nationale.

Dans la continuité des réunions départementales qui se sont tenues au début du printemps, la région académique et la Région Île-de-France s'accordent sur les objectifs suivants :

- Développer l'offre de formation sur les filières stratégiques dites « super filières », notamment en post-3^{ième}.
- Diversifier l'offre de poursuite d'étude après un premier niveau de qualification, notamment par le développement de CS de niveau 3 & 4 et de FCIL.
- Renforcer l'approche « parcours de formation » qui répondent à la diversité des profils d'élèves dans l'objectif d'une meilleure insertion professionnelle (colorations, CAP 1 an, titres professionnels en alternance, ...).
- Valoriser les filières et les parcours de réussite en s'appuyant sur les actions portées par les CMQ et les acteurs des territoires afin de renforcer l'attractivité de la voie professionnelle et sécuriser les choix d'orientation.

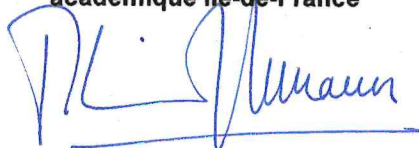
A l'instar de la précédente, la campagne de transformation de la carte des formations 2026 s'inscrit dans un travail conjoint et très étroit entre les services de la Région Île-de-France, le service régional de la DRAFPIC, les partenaires professionnels et les services de l'Etat en charge des questions d'emploi.

Elle concerne les lycées professionnels et polyvalents publics et privés sous contrat ainsi que les EREA.

La transformation de la carte des formations professionnelles est une politique nationale et régionale ambitieuse. Celle de proposer à notre jeunesse une offre de formation qui corresponde à ses ambitions et qui sécurise le parcours de chacun dans la perspective d'une insertion professionnelle et sociale réussie.

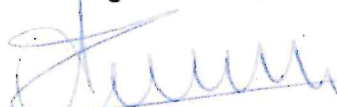
Nous savons pouvoir compter sur l'engagement de chacun pour la réussite de cette nouvelle campagne 2026.

**Le secrétaire général de la région
académique Île-de-France**



Fabien OPPERMANN

**La directrice générale adjointe des
services en charge des lycées de la
région Île-de-France**



Anne-Claire NÉRON

Annexe 1

Dates clés de la campagne

- Saisie des projets dans la plateforme nationale ORION – <https://orion.education.gouv.fr/> - entre le 9 mars et le 12 juin 2026. Accompagnement au fil de l'eau par les services de l'éducation nationale, notamment les chefs de pôle FPI en académie
- Commission d'arbitrage en région académique le 7 juillet 2026
- Saisie dans SOFA par les services académiques des projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable lors de la commission d'arbitrage de la région académique pour le 11 septembre 2026
- Septembre à décembre, instruction conjointe état/région des projets
- Janvier 2027, vote des élus régionaux de la carte de formation

Annexe 2

Contacts et ressource

**chefs de pôle FPI
(voie scolaire et apprentissage)**

| Chefs de pôle par académie | NOM Prénom | Adresse mail |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Créteil – cheffe de pôle formation professionnelle voie scolaire | BOURVIC Marie | Marie.Bourvic@ac-creteil.fr |
| Créteil – cheffe de pôle formation professionnelle apprentissage | LECOSTEY Anne | anne.lecostey@ac-creteil.fr |
| Paris – chef de pôle formation professionnelle voie scolaire | PIN Guillaume | Guillaume.Pin@ac-paris.fr |
| Paris – chef de pôle formation professionnelle apprentissage | LADER Yannick | Yannick.Lader@ac-paris.fr |
| Versailles – chef de pôle formation professionnelle voie scolaire | PIERCY Frédéric | frederic.piercy@ac-versailles.fr |
| Versailles – chef de pôle formation professionnelle apprentissage | PASTORET Jérôme | jerome.pastoret@ac-versailles.fr |

Une boîte à outils ainsi que des ressources actualisées seront mises à disposition en ligne sur le site internet « Lycées » de la Région Île-de-France : <https://lycees.iledefrance.fr/offre-de-formation>